



Vehicule d'entreprise

Par doua

bonjour

je dispose d'un véhicule d'entreprise a l'année aussi bien pour aller travailler sur les chantiers,ainsi que pour rentrer chez moi.

Je sais que cela est un avantage en nature mais je ne sais pas si je dois le déclarer a l'urssaf ou au impots,ou bien est ce a l'employeur de le déclarer .

merci